

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LES PÊCHES**L'ACCORD FRANCO-CANADIEN—LES RÉPERCUSSIONS
POUR TERRE-NEUVE**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre a mis un terme à la dernière session de la présente législature en vendant au rabais le Canada aux États-Unis. Or, voilà maintenant qu'il entreprend la présente session en trahissant les intérêts des pêcheurs terre-neuviens au profit de la France. Monsieur le Président, comment le premier ministre peut-il vraiment avoir l'audace de présenter un discours du Trône dans lequel il affirme que son gouvernement freinera la surpêche pratiquée sans scrupule, alors que son gouvernement donne à la France carte blanche pour détruire le secteur de la pêche dans la région de l'Atlantique en sanctionnant la surpêche pratiquée par les Français? Comment explique-t-il cette hypocrisie dans le discours du Trône aux dépens des Terre-Neuviens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'honorable chef de l'opposition fait vraisemblablement allusion à l'accord qui vient tout juste d'être conclu entre le Canada et la France alors qu'après 12 ans enfin, la question des limites territoriales du Canada et de la France et de Saint-Pierre et Miquelon est renvoyée à un tribunal international qui prendra une décision définitive à ce sujet; il s'agit-là d'une remarquable réalisation qui a demandé 12 ans d'efforts, monsieur le Président.

En outre, monsieur le Président, je voudrais préciser qu'on ne sanctionne absolument pas la surpêche dans cet accord franco-canadien. En fait, monsieur le Président, pour la côte sud de Terre-Neuve, dans la zone 3PS contestée, les Français ont accepté de prendre chaque année au cours des trois prochaines années 10 000 tonnes de poisson de moins que ce qu'ils avaient annoncé au départ. Il s'agit d'eaux contestées, et non d'eaux canadiennes, monsieur le Président. Les eaux en question échappent à notre juridiction tant qu'un tribunal international n'aura pas réglé la question, et je suis heureux d'affirmer, monsieur le Président, que nous avons conclu un accord en vertu duquel les quotas de poisson accordés à la France dans les eaux canadiennes sont inférieurs à ceux qui étaient prévus au départ dans le traité de 1972 signé par le gouvernement du député, réclamés par le chef de l'opposition d'alors à Terre-Neuve qui avait affirmé que nous offrions des quotas beaucoup trop faibles aux Français, comme l'honorable chef de l'opposition

pourra le vérifier, s'il le souhaite, auprès du chef du parti libéral de Terre-Neuve.

M. Turner (Vancouver Quadra): J'aurais pensé que l'honorable député se serait porté à la défense du secteur de la pêche à Terre-Neuve au lieu de tenter de justifier la note diplomatique envoyée à la France qui sanctionne la surpêche pratiquée par les Français.

* * *

L'ÉNERGIE**L'EXPLOITATION DU GISEMENT PÉTROLIFÈRE HIBERNIA**

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nous avons tous lu attentivement le discours du Trône. Je n'ai pas trouvé beaucoup de ces engagements de dépenses, pour reprendre une expression que le ministre des Finances a employée en mai et pendant la campagne électorale, engagements que le premier ministre a appuyés à son tour avant les élections. Je demande au premier ministre ce qu'il est advenu de tous ces mégaprojets qui devaient aider les diverses régions, Hibernia en particulier, qui devait apporter une prospérité inouïe à la région de l'Atlantique.

Où en est cet accord qui devait être conclu avant le 31 mars, et pourquoi ne parle-t-on pas d'Hibernia dans le discours du Trône? Pourquoi la présentation du budget par le ministre des Finances doit-elle attendre après les élections à Terre-Neuve? Ou plutôt, pourquoi fait-on traîner la question? Je pose la question au ministre du Commerce s'il veut répondre au nom des Canadiens et des Terre-Neuviens.

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je voudrais répondre à la question du très honorable député sur Hibernia. Me rappelant ses déclarations antérieures contre le mégaprojet, je présume qu'il s'oppose toujours à Hibernia. Dans ce cas, je veux l'informer. . .

Une voix: Oh, oh!

M. Epp: . . . que j'ai eu une réunion avec les promoteurs de Hibernia peu après ma nomination au ministère. Nous avons revu les divers aspects du projet. J'ai rappelé l'intérêt soutenu du gouvernement fédéral pour le projet Hibernia et la déclaration de principes. Nous avons examiné cette déclaration et nous nous sommes demandé si nous pouvions la signer avant le 31 mars 1989. Nous avons conclu que la signature des documents et l'exploration du marché des capitaux exigeraient plus de temps.

Nous avons confirmé dans une déclaration l'engagement du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des promoteurs envers le projet Hibernia, l'objectif toujours valable de 1995 et la déclaration de